



## Collectif d'usagers pour la défense de la ligne Angoulême - Limoges

Saint Junien le 06 juin 2024

A l'attention de madame la Défenseuse des Droits  
Libre réponse 71120  
75342 Paris Cedex 07

Ligne ferroviaire Angoulême Limoges - atteinte au droit des mobilités- saisie  
madame la Défenseuse des Droits

Madame la Défenseuse des Droits,

L'association AngouLim, association d'usagers et usagères pour la défense de la ligne ferroviaire Angoulême Limoges, saisit par la présente le Défenseur des Droits dans le cadre de sa mission de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité.

En effet notre association a pu faire le constat que de nombreux usagers et usagères de la ligne de trains Angoulême Limoges ne peuvent plus bénéficier du service public de transport ferroviaire entre les gares de Saillat- Chassenon et Angoulême distante de 74km. La circulation des trains a été interrompue depuis le 13 mars 2018 suite au constat de défaut de géométrie sur certaines parties de la voie. Ces défauts étant liés à un déficit de maintenance.

Parmi ces usager et usagères se trouvent en premier lieu les populations les plus fragiles (mineurs, personnes âgées, personnes à mobilité réduite) et notamment celles et ceux qui habitent le territoire enclavé de Charente Limousine. Pour ces personnes la route ou l'utilisation des bus ne présente pas une alternative réelle et économique.

L'association AngouLim considère que l'absence de travaux à des fins de restaurer la circulation des trains entre Angoulême et Saillat Chassenon depuis plus de six ans constitue une atteinte au droit des mobilités tel qu'exprimé dans le livre premier du code des transports (chapitre 1er : Principes (Articles L1111-1 à L1111-3). C'est donc à ce titre que nous vous interpellons.

Nous souhaitons qu'à l'issue de l'instruction de notre requête vos diligences permettront de mettre en place des solutions qui permettront d'assurer la conduite dans les délais les plus courts des travaux de régénération.

A ce titre l'association AngouLim propose :

- que les études de détails démarrent sans délai et avec une garantie de moyens de la part du maître d'œuvre pour que leur délai soit maîtrisé contrairement aux études préliminaires qui affichent plus d'un an de retard.
- qu'un comité de suivi de ces études soit mis en place incluant les élus des territoires, les organisations et associations concernées dont AngouLim à une fréquence resserrée à minima trimestrielle
- que des ressources budgétaires puissent être dégagées en temps opportuns pour démarrer toutes les phases de travaux qui seront prêtes à lancer.

Le dossier suivant vous permettra de prendre connaissance des points suivants :

- Présentation de la ligne ferroviaire Angoulême Limoges
- L'association AngouLim
- La caractérisation de l'atteinte au droit des mobilités

L'association AngouLim reste à la disposition du Défenseur des Droits ou de tout autre institution chargée d'instruire notre requête pour de plus en amples renseignements.

Veillez agréer, Madame la Défenseuse des Droits, l'expression de nos sincères salutations.

Pour l'association ANGOULIM, son Président Bernard Peuch, Tel 06 87 46 45 36

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Peuch', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.



## Collectif d'usagers pour la défense de la ligne Angoulême - Limoges

06 juin 2024

# Ligne ferroviaire Angoulême Limoges – Le dossier **Atteinte au droit des mobilités**



L'association d'usagers de la ligne ferroviaire Angoulême-Limoges, AngouLim a pu faire le constat que de nombreux usagers et usagères de la ligne de train Angoulême Limoges ne peuvent plus bénéficier du service public de transport ferroviaire entre les gares de Saillat- Chassenon et Angoulême distante de 74km. En effet la circulation des trains a été interrompue depuis le 13 mars 2018 suite au constat de défaut de géométrie sur certaines parties de la voie. Ces défauts étant liés à un déficit de maintenance.

Parmi ces usager et usagères se trouvent en premier lieu les populations les plus fragiles (mineurs, personnes âgées, personnes à mobilité réduite) et notamment celles et ceux qui habitent le territoire enclavé de Charente Limousine. Pour ces personnes la route ou l'utilisation des bus ne présente pas une alternative réelle et économique.

L'association AngouLim considère que l'absence de travaux à des fins de restaurer la circulation des trains entre Angoulême et Saillat Chassenon depuis plus de six ans

constitue **une atteinte au droit des mobilités** tel qu'exprimé dans le livre premier du code des transports (chapitre 1er : Principes (Articles L1111-1 à L1111-3).

Ce sont plus de 100 000 voyageurs par an qui sont affectés par la suspension de la circulation des trains depuis 2018.

L'association AngouLim fait le constat qu'après six ans de suspension des trains, et ce malgré les atteintes au droit des mobilités affectant les personnes les plus fragiles des territoires normalement desservis par la ligne, la puissance publique n'a pu engager que des études préliminaires et qu'il faudra attendre 2027/2028 pour qu'une décision soit prise quant au financement des travaux.

11 ans d'études pour rétablir la circulation des trains pour une portion de ligne ferroviaire de 74 km ne paraît pas être un délai raisonnable face aux enjeux de discrimination dont souffre les usager et usagères dans leur mobilité.

L'association AngouLim a organisé une MARCHÉ DU RAIL des 13 au 16 mars 2024. Cette marche a permis d'aller à la rencontre des élus et élues du territoires ainsi que des citoyens et citoyennes lors du passage dans chaque gare (Saillat-Chassenon, Exideuil, Roumazières, Chasseneuil sur Bonnieure, La Rochefoucauld, Le Queroy - Pranzac, Ruelle sur Touvre et Angoulême).

Dans chaque rencontre en gare, l'association AngouLim a pu recueillir les témoignages de difficultés concrètes rencontrées par les usagers et usagères privés de train depuis six ans.

L'association AngouLim constate que les habitants des territoires normalement desservis par la ligne ferroviaire Angoulême Limoges ne peuvent pas bénéficier d'une manière égalitaire de l'accès au bus de substitution mis en place depuis la suspension des trains en mars 2018:

- Soit parce qu'ils sont en situation de handicap ou ont une mobilité réduite
- Soit parce qu'ils ne peuvent pas embarquer leur vélos
- Soit parce que leur temps de trajet est rallongé de manière déraisonnable
- Soit parce que le point d'arrêt du bus est éloigné de plusieurs kilomètres de la gare
- Soit parce que les correspondances grandes lignes ne sont pas assurées (

L'association AngouLim constate que les habitants des territoires normalement desservis par la ligne ferroviaire Angoulême Limoges et contraints d'utiliser la voiture particulière souffrent de discrimination :

- Surcoût de la route et des stationnements en gares grandes lignes
- Dangerosité
- Pollution
- Appel à la solidarité familiale ou collective

Les annexes suivantes vous permettront de prendre connaissance des points suivants :

- Présentation de la ligne ferroviaire Angoulême Limoges
- L'association AngouLim
- La caractérisation de l'atteinte au droit des mobilités

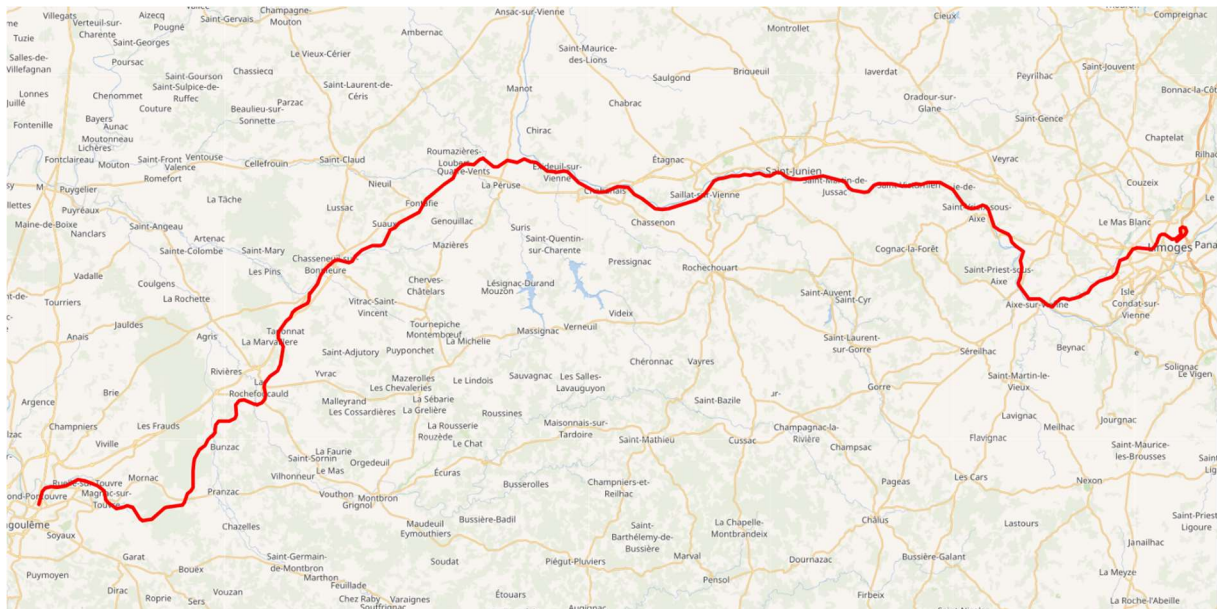
## Annexe 1 : Présentation de la ligne ferroviaire Angoulême Limoges

### Situation géographique de la ligne :

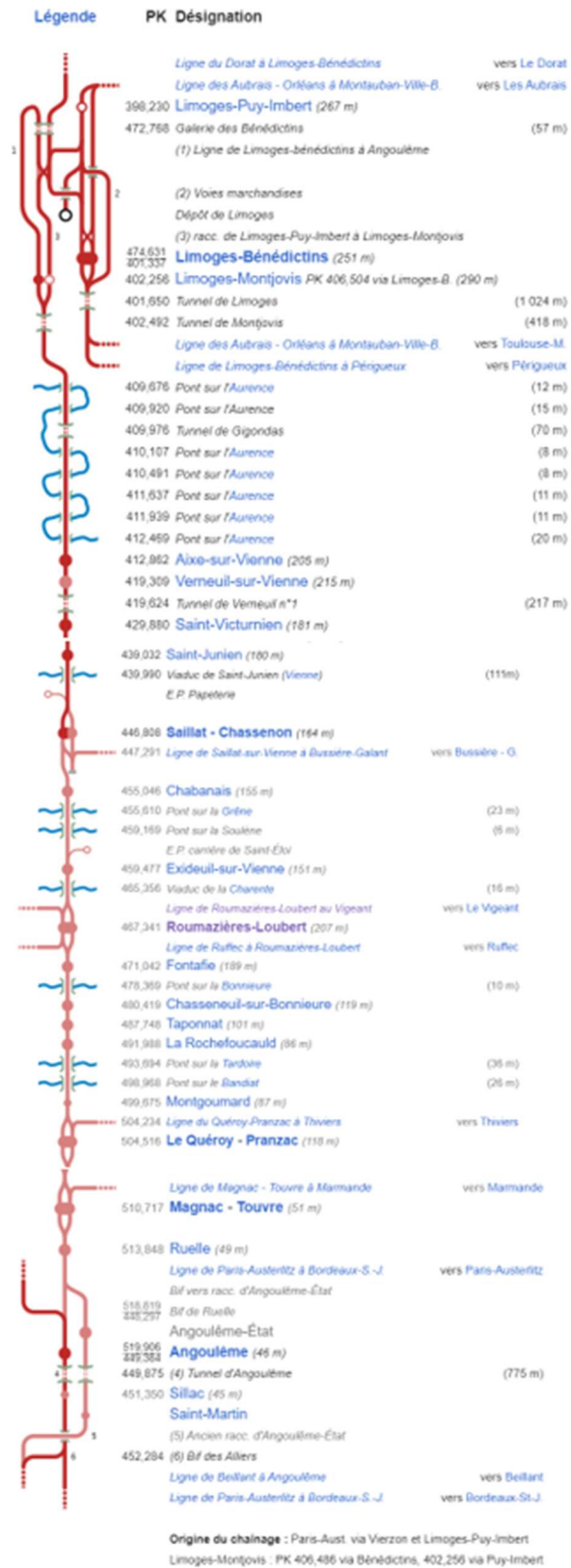
La ligne relie la préfecture du département de la Charente Angoulême et la préfecture du département de la Haute Vienne Limoges.



Le Grand Angoulême compte une population de 142 000 habitants et Limoges Métropole 207 000 habitants



La ligne s'étend sur environ 120 km des points kilométriques 401 (gare de Limoges) à 520 (gare d'Angoulême) :



## **Origine de la ligne :**

La ligne Angoulême Limoges est inaugurée le 26 avril 1875 par la Compagnie des chemins de fer des Charentes.

Au 1er janvier 1938, lors de la fusion des grandes compagnies françaises de chemins de fer, la ligne est intégrée au réseau de la SNCF. Elle devient alors une branche de la transversale Bordeaux Lyon. Elle est empruntée chaque nuit par l'express Genève - La Rochelle avec rebroussement en gare de Limoges-Bénédictins. En 1957, celui-ci est remplacé par un train Saint-Gervais-les-Bains - La Rochelle.

Outre le désenclavement de la Charente limousine, la ligne Angoulême-Limoges a contribué à l'industrialisation de la Haute-Vienne et de la Charente sur son parcours :

- Fonderie de Ruelle sur Touvre (NAVAL GROUP)
- Uines de La Rochefoucauld (textiles Chaignaud, briqueterie Péruzet)
- Tuileries et briqueteries de Roumazières-Loubert (TERREAL et MONIER) et Fontafie (commune de Genouillac)
- Usines de carton d'Exideuil, créées en 1888 (SOFPO) et 1908 (Lamirande) 24,25
- Papeteries de la vallée de la Vienne, dont celles de Saillat-Chassenon (SYLVAMO et SMURFIT KAPPA)
- Carrières de roches massives (CARRIERES de SAINT ELOY et de PAGNAC)

## **Suspension du trafic ferroviaire :**

Depuis le 13 mars 2018, sur la portion de ligne entre Saillat - Chassenon et Angoulême (74 km), le trafic ferroviaire est suspendu en raison de défauts de géométrie de la voie.

Cet arrêt de circulation des trains initialement annoncé pour 3 semaines dure depuis 6 ans. Les défauts de géométrie initiaux ayant nécessité plusieurs vagues d'études :

En mars 2019, le groupe Systra, mandaté par la région Nouvelle-Aquitaine pour estimer le coût de remise en service de la ligne donne une fourchette de 100 à 125 millions d'euros.

Systra note également que la portion Limoges-Saillat est en mauvais état, et ne durerait que deux à cinq ans supplémentaires, nécessitant une rénovation globale de la ligne. Le sujet doit être traité le 12 avril 2019 par la région. Les élus des départements concernés, la Haute-Vienne et la Charente, sont favorables à ce que les travaux se déroulent en deux temps : dans un premier temps la section d'Angoulême à Saillat-sur-Vienne, puis dans un second temps la section de Saillat-sur-Vienne à Limoges. La durée des travaux serait de trois ans et demi<sup>13</sup>.

En février 2020, le directeur de SNCF Réseau pour la Nouvelle-Aquitaine annonce débiter les études préliminaires à la rénovation. Celles-ci doivent durer trois à quatre ans.

L'étude visant à régénérer la ligne doit commencer en 2021 pour un montant de deux millions trois cent mille euros.

Les études préliminaires, préalables à la régénération de la ligne, ont livré leur verdict en fin d'année 2023. En novembre 2023, des travaux sont annoncés, pour une réouverture de la ligne d'ici à 2030. Le coût des travaux est alors estimé à 242 M€. Les 36 M€ de la première phase sont pris en charge à 40 % par l'État, 40 % par la région Nouvelle-Aquitaine, les 20 % restants par les autres collectivités locales

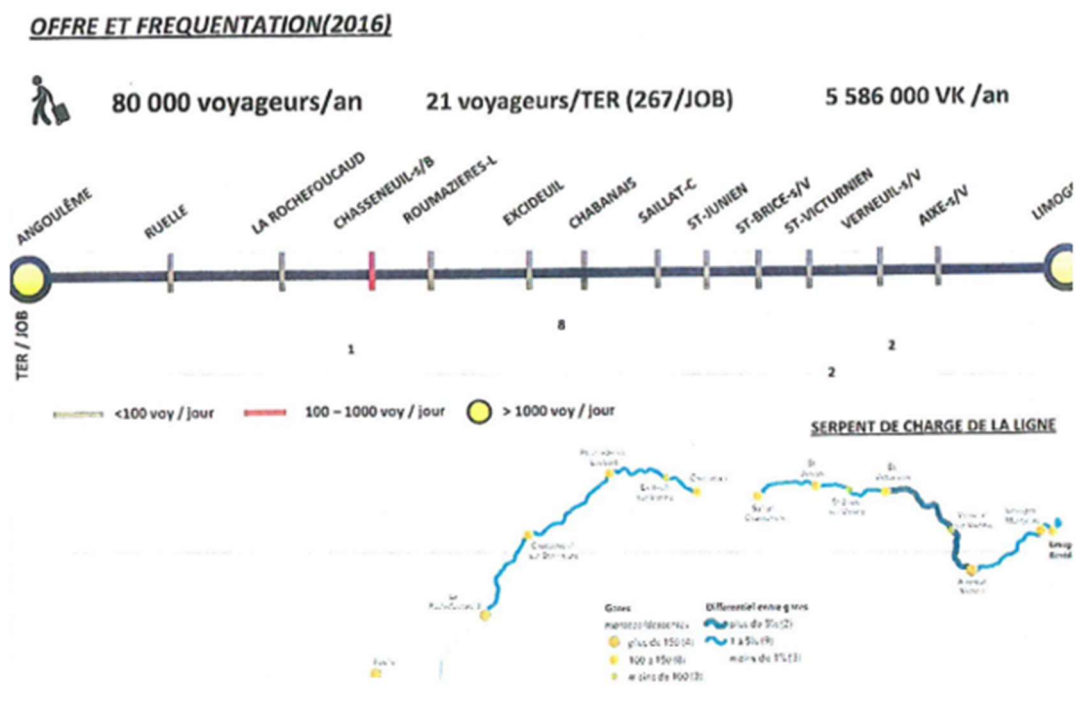
L'association AngouLim fait le constat qu'après six ans de suspension des trains, et ce malgré les atteintes au droit des mobilités affectant les personnes les plus fragiles des territoires normalement desservis par la ligne, la puissance publique n'a pu engager que des études et qu'il faudra attendre 2027 pour qu'une décision soit prise quant au financement des travaux.

11 ans d'études pour rétablir la circulation des trains pour une portion de ligne ferroviaire de 74 km ne paraît pas être un délai raisonnable face aux enjeux de discrimination dont souffre les usager et usagères dans leur mobilité.

## Fréquentation de la ligne

Avant la suspension du trafic des trains sur sa partie charentaise, 80 000 voyageurs utilisaient la ligne en 2016.

Depuis l'engouement du train lié au renchérissement du transport par la route et par prise de conscience environnemental a conduit à une augmentation de plus de 30% de la fréquentation des TER en Nouvelle Aquitaine.



Ce se sont donc plus de 100 000 voyageurs par an qui sont affectés par la suspension de la circulation des trains depuis 2018.



## Présentation de l'association AngouLim

Les usagers et usagères de la ligne ferroviaire Angoulême Limoges ont constitué l'association AngouLim le 15 Octobre 2023.

Au 04 mai 2024 l'association AngouLim compte 321 adhérents et adhérentes.

Constitution et Dénomination :

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre : ANGOULIM - Collectif d'Usagers pour la Défense de la Ligne Angoulême Limoges.

Objet :

L'Association ANGOULIM - Collectif d'Usager pour la Défense de la Ligne Angoulême - Limoges est la convergence de citoyens pour la réouverture totale de la liaison ferroviaire des personnes et du fret et pour le développement d'un service public ferroviaire de qualité.

Siège Social :

Son siège social est établi à 170 route de la Bretagne, Les Seguines, 87200 Saint Junien.

Situation au répertoire SIRENE :



Service Statistique  
Répertoire SIRENE

### SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

À la date du 21/11/2023

Description de l'entreprise	Entreprise active depuis le 21/10/2023
Identifiant SIREN	924 320 450
Identifiant SIRET du siège	924 320 450 00019
Dénomination	ANGOULIM - COLLECTIF D'USAGERS POUR LA DEFENSE DE LA LIGNE ANGOULEME LIMOGES
Catégorie juridique	9220 - Association déclarée
N° RNA <sup>1</sup>	W873004194
Activité Principale Exercée (APE)	94.99Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Appartenance au champ de l'ESS <sup>2</sup>	Oui
Appartenance au champ des sociétés à mission	Non

Description de l'établissement	Etablissement actif depuis le 21/10/2023
Identifiant SIRET	924 320 450 00019
Adresse	170 RTE DE LA BRETAGNE 87200 SAINT-JUNIEN
Activité Principale Exercée (APE)	94.99Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

## La MARCHÉ DU RAIL

A la date anniversaire de la suspension de la circulation des trains sur la partie charentaise de la ligne le 13 mars 2024, l'association AngouLim soutenue par les Comités Régionaux de Vigilance Ferroviaire Poitou Charentes Aquitaine et Limousin a organisé une MARCHÉ DU RAIL.

Une dizaine de marcheurs et marcheuses ont ainsi parcouru entre le 13 mars 2024 et le 16 mars 2024 les 74km de tronçon de la ligne ferroviaire actuellement à l'arrêt en partant de la gare de Saillat Chassenon pour arriver à la gare d'Angoulême.

Cette MARCHÉ DU RAIL a été l'occasion d'aller à la rencontre des élus et élues du territoires ainsi que des citoyens et citoyennes lors du passage dans chaque gare (Saillat-Chassenon, Exideuil, Roumazières, Chasseneuil sur Bonnieure, La Rochefoucauld, Le Queroy -Pranzac, Ruelle sur Touvre et Angoulême).

Dans chaque rencontre en gare, l'association AngouLim a pu recueillir les témoignages de difficultés concrètes rencontrées par les usagers et usagères privés de train depuis six ans.



Annexe 3 : Les difficultés rencontrées par les usagers et usagères privés de train caractérisant une entrave à leur droit aux mobilités

**Les bus de substitution (L180) n'apportent pas une offre de mobilité comparable au train :**

- L'accessibilité aux bus de la ligne 180 est très difficile pour les personnes à mobilité réduite du fait des marches d'accès aux places assises



- L'absence de personnel aux points d'arrêt des bus ne permet pas aux personnes à mobilité réduite de faire appel au service Assist'enGare alors que les personnes en situation de handicap et les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier d'un service d'accompagnement dans 107 gares de la Région Nouvelle Aquitaine. Le service Assist'enGare est un accompagnement humain en gare jusqu'au train. Déployé dans plus d'une centaine de gares de Nouvelle-Aquitaine, ce service d'accessibilité est gratuit pour l'utilisateur. Il doit être réservé au moins 24 heures à l'avance.

L'accessibilité est une priorité de la Région Nouvelle-Aquitaine et du groupe SNCF. Le service Assist'enGare est financé par la Région Nouvelle-Aquitaine sur les trajets TER et déployé par SNCF Gares et Connexions. Cependant

  
**Assist'  
enGare**

Assist'enGare,  
la plateforme unique  
pour réserver votre assistance  
en gare, pour toutes les étapes  
de votre voyage.

Renseignements et réservation

 [sncf.fr/assistengare](https://www.sncf.fr/assistengare)

 **3212**

**Assist'  
enGare** 



  
**Assist'  
enGare**  
et jusqu'à votre chauffeur

Assist'enGare,  
la plateforme unique  
pour réserver votre assistance  
en gare, pour toutes les étapes  
de votre voyage.

Renseignements et réservation

 [sncf.fr/assistengare](https://www.sncf.fr/assistengare)

 **3212**

**Assist'  
enGare** 



- Certaines gares du tronçon Angoulême- Saillat Chassenon ne sont plus desservies. Par exemple le bus L180 ne s'arrête pas en gare de Chabanais immédiatement sise dans le centre-ville, le bus s'arrête en périphérie ZA de Chassat éloigné de 2km du centre de Chabanais et difficilement joignable par mobilités douces.



- L'emport de vélos à bord des bus de la L180. Les bus de la ligne L180 n'ont pas d'équipement permettant le rangement approprié des vélos. Cette situation contraint de nombreux usagers usagères qui ne peuvent pas charger leur vélo à plat et démontés dans la soute du bus à se priver de solution d'inter-mobilité douce à leur départ et leur arrivée. Sur ce sujet l'association AngouLim rappelle que la LOM a aussi créé une obligation concernant l'emport de vélo à bord des véhicules interurbains. Ainsi, tous les nouveaux véhicules interurbains doivent être en capacité d'être équipés (prédisposition fixation et prise électrique) d'un système d'emport de 5 vélos non démontés (hors vélos spéciaux). Il faut toutefois noter que les Autorités Organisatrices de la Mobilité ont la faculté de déroger à cette obligation sur décision motivée (article L.1272-6 du code des transports).



- Temps de trajet rallongé : Si on prend le cas d'un usager devant se rendre à Angoulême depuis Limoges son temps de trajet en bus est de l'ordre de 2h25mn (contre 1h30 mn en voiture individuelle ) et précédemment 1h45 en TER. En moyenne les temps de trajet ont été allongés de 30 à 40% pour les usagers et usagères depuis la suspension des trains.

*Trajets en bus*

**ANGOULÊME → LIMOGES**

Numéro de service		18000	18002	18004	18006	18014	18008	18016	18010	18012	18018
Jours de circulation		lmMjv--	lmMjv--	-----s-	lmMjv--	-----s-	lmMjv--	-----d +F	lmMjv--	-----vs-	-----d +F
ANGOULÊME	Gare SNCF	05:45	07:40	12:05	12:40	16:55	17:30	19:00	20:00	21:20	21:20
LA ROCHEFOUCAULD	Place Dr Lhomme									21:45	
CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE	Gare SNCF	06:25	08:15	12:45	13:20	17:35	18:10	19:40	20:40	22:05	22:00
ROUMAZIÈRES	Gare SNCF	06:45	08:35	13:05	13:40	17:55	18:30	20:00	21:00	22:25	22:20
CHABANAIS	ZA de Chassat			13:25	14:00	18:15	18:50	20:20		22:45	22:40
SAINT-JUNIEN	Champ de foire	07:15		13:45	14:20	18:35	19:10	20:40	21:30	23:05	23:00
LIMOGES	Terminal car	08:00	09:40	14:30	15:05	19:20	19:55	21:25	22:15	23:55	23:45

Légende : lmMjv- du lundi au vendredi - vsd : vendredi, samedi, dimanche - vs : vendredi, samedi - s : samedi - d : dimanche - +F : fonctionne les jours fériés.

**LIMOGES → ANGOULÊME**

Numéro de service		18001	18003	18005	18019	18015	18007	18009	18011
Jours de circulation		lmMjv--	lmMjv--	lmMjvs-	-----s-	-----d +F	lmMjv--	lmMjv--	-----vsd +F
LIMOGES	Terminal car quai n° 1	05:05	06:40	08:50	11:40	12:40	14:00	16:55	18:05
SAINT-JUNIEN	Champ de foire	05:35	07:20	09:30	12:20	13:20	14:40	17:35	18:45
CHABANAIS	ZA de Chassat	05:55		09:50	12:40	13:40	15:00		19:05
ROUMAZIÈRES*	Gare SNCF	06:15	07:50	10:10	13:00	14:00	15:20	18:05	19:25
CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE	Gare SNCF	06:35	08:10	10:30	13:20	14:20	15:40	18:25	19:45
LA ROCHEFOUCAULD	Place Dr Lhomme								
ANGOULÊME	Gare SNCF	07:20	08:55	11:15	14:05	15:05	16:25	19:10	20:30

\* également desservis par la LR 24 (Angoulême-Confolens)  
Légende : lmMjv- du lundi au vendredi - lmMjvs : du lundi au samedi - s : samedi - d : dimanche - +F : fonctionne les jours fériés.

*Trajet en TER base horaires 2016*

**TEMPS DE PARCOURS**



*Trajets en voiture 1h22 à 1h42 en fonction des conditions de circulation*



- Les horaires de bus ne permettent pas d'assurer des correspondances de manière souple avec les liaisons grandes lignes au départ d'Angoulême ou de Limoges.

*Exemple d'une usager ou d'une usagère qui partirait en bus L180 depuis la gare de Roumazières Loubert(16) et qui se rendrait à Paris en train depuis la gare de Limoges Bénédicte :*

Arrivée bus L180 en gare de Limoges												
			8h00	9h40		14h30	15h05			19h20	19h55	21h55
Départ trains grande lignes vers Paris en gare de Limoges												
05h04	06h05	07h04	09h04	11h04	14h03	15h04	15h44	18h04	19h03	20h04		
Temps d'attente en gare de Limoges												
			64mn	84mn		34mn	39mn			44 mn		

- o Aucune possibilité d'attraper un train du matin, arrivée à Paris au plus tôt à 12h37 (en partant à 6h45 de Roumazières).
- o Seulement 5 bus permettent d'attraper une correspondance pour Paris
- o Temps moyen de correspondance en gare de Limoges 54mn !

*Exemple d'une usager ou d'une usagère qui partirait en bus L180 depuis la gare de Roumazières Loubert(16) et qui se rendrait à Paris en train depuis la gare d'Angoulême :*

Arrivée bus L180 en gare d'Angoulême												
		07h20	8h55		11h15		14h05	15h05	16h25	19h10		20h30
Départ trains grande lignes vers Paris en gare d'Angoulême												
06h17	06h36	07h36	09h23	09h31	11h27	12h45	12h50		17h36	19h16	19h30	21h23
Temps d'attente en gare d'Angoulême												
		16mn	28mn		11mn				76mn	6mn		57mn

- o Le premier train du matin est le 07h36, arrivée à Paris au plus tôt à 10h02 (en partant à 6h15 de Roumazières).
- o Seulement 6 bus permettent d'attraper une correspondance pour Paris (et seulement 4 pour les habitants de Chabonais)
- o Temps moyen de correspondance en gare de d'Angoulême 36mn

L'association AngouLim constate donc que les habitants des territoires normalement desservis par la ligne ferroviaire Angoulême Limoges ne peuvent pas bénéficier d'une manière égalitaire de l'accès au bus de substitution :

- o Soit parce qu'ils sont en situation de handicap ou ont une mobilité réduite
- o Soit parce qu'ils ne peuvent pas embarquer leur vélos
- o Soit parce que leur temps de trajet est rallongé de manière déraisonnable
- o Soit parce que le point d'arrêt du bus est éloigné de plusieurs kilomètres de la gare
- o Soit parce que les correspondances grandes lignes ne sont pas assurées (cas d'une réunion de travail à Paris le matin qui oblige soit de prendre une voiture pour se rendre dans une gare grande ligne soit à prendre une nuit d'hôtel à Paris).

## La route n'offre pas une solution de mobilité pour tous et toutes :

Les usagers et usagères qui ne peuvent choisir le bus de substitution L180 se voient donc dans l'obligation de se déplacer en voiture individuelle et d'emprunter la RN 141.

La route nationale 141, ou RN 141, est une route nationale française reliant Angoulême à Limoges, constituant l'une des principales liaisons routières transversales entre le Massif central et la côte atlantique.

- Ces usagers et usagères voient leur risque d'accident considérablement augmenter par rapport à l'offre ferroviaire antérieure à mars 2018

Maillon occidental de la Route Centre-Europe Atlantique, la RN 141 est de ce fait très fréquentée par les convois de poids-lourds qui effectuent la traversée transversale de la France, et certaines de ses portions sont considérées comme particulièrement accidentogènes, notamment dans le département de la Charente, où plusieurs localités demeurent encore à dévier en 2024 comme la commune de Terres de Haute Charente.

Le trafic moyen journalier sur la RN 141 pour le département de la Charente était de 11.800 véhicules en 2017, dont 24 % de poids lourds.

*Vue du trafic au passage à niveau de Roumazières Loubert (16)*



- Ces usagers et usagères voient leur **émissions CO2 multipliées par cinq** par rapport au TER diesel antérieurement disponible jusqu'en 2018

	Tramways IDF	Métros	RER + Transilien	Fer, CD	TER	Intercités	TGV	Fer, LD	Ferroviaire
Demande (Md voy.km)	0,9	10,4	19,6	30,9	13,7	6,9	57,5	78,2	109,1
Demande (M de voyageurs)	293	2034	1439	3766	273	28	138	439	4210
Distance / trajet (km)	3,2	5,1	13,6	8,2	50	248	417	178	25,9
Vitesse commerciale (km/h)	20	31	40	35	83	103	155	130	75
Temps de trajet (M heures)	47	339	489	875	165	67	371	604	1479
Emissions /km (gCO <sub>2</sub> /voy.km)	3,3	3,8	5,8	5,2	29,7	10,8	3,2	8,5	7,5
Emissions /heure (kgCO <sub>2</sub> /h)	0,12	0,18	0,24	0,18	2,47	1,11	0,50	1,10	0,56
Emissions /trajet (kgCO <sub>2</sub> )	0,02	0,03	0,08	0,05	1,5	2,7	1,3	1,52	0,19

	Train			Bus/car			Voiture			Avion
	Moy.	CD	LD	Moy.	CD	LD	Moy.	CD	LD	Moy.
CO <sub>2</sub> /voy.km	7,5	5,2	8,5	74,4	132,1	58,5	155,5	177	105	128
kgCO <sub>2</sub> /h	0,56	0,18	1,1	3,2	1,8	5,2	6,7	6,5	7,9	90
kgCO <sub>2</sub> /trajet	0,19	0,05	1,5	1,2	0,5	18,4	2,4	2,0	30,6	311

Source étude Aurélien Bigo <https://chair-energy-prosperity.org/wp-content/uploads/2019/01/emissions-de-co2-par-mode-de-transport.pdf>

- Cas des personnes ne pouvant pas conduire elles même et contraintes d'utiliser une voiture individuelle.  
Cela peut être le cas d'un jeune mineur étudiant loin du domicile parental ou d'une personne âgée ne pouvant plus conduire. Bien souvent ce sont des proches qui assurent le déplacement.  
Cas d'un lycéen interne arrivant le Vendredi soir en gare d'Angoulême et repartant le dimanche soir depuis cette gare et dont les parents habitent à Chabonais(16). Ceci mobilise un parent et leur voiture pour 4 trajets Angoulême Chabonais soit 4x55 km = 220km et 4heures de déplacement.  
**Soit un coût de 90€ par week end !**



De plus les communes de Chasseneuil sur Bonniere et Terres de Haute Charente comptent plusieurs établissements scolaires d'envergure régionale et dotés d'internat il s'agit de :

- Lycée des Métiers Pierre-André Chabanne
- BTP CFA 16
- MFR La Péruse - Les Maisons Familiales Rurales



L'association AngouLim a organisé une table ronde sur le thème des mobilités scolaires le 14 mars 2024 avec des représentants des établissements concernés et des parents d'élèves et a recueilli les difficultés suivantes :

- Certains parents se voient dans l'obligation de « bricoler » des solutions (utilisation de minibus entre la gare d'Angoulême et l'établissement scolaire).
- Limitation des places d'internat qui pourrait priver l'accès à l'établissement de formation pour certains jeunes qui autrefois faisaient le trajet domicile lycée en train
- Certaines spécialités scolaires entraînent le déplacement de « malettes professionnelles » encombrantes et posent des problèmes de prise en charge par les bus.
- Difficulté de certains jeunes à trouver leur correspondance bus lors des rentrées scolaires.



L'association AngouLim a également fait le constat que certaines personnes âgées qui autrefois se rendaient en train pour leur suivi médical spécialisé à Angoulême, Saint Junien ou Limoges doivent à présent faire appel à un VSL avec un surcoût non négligeable pour l'assurance maladie.



- Le coût des parking en gare de Limoges ou Angoulême : alors qu'antérieurement les usagers et usagères pouvaient bénéficier de parking gratuit dans les gares de la ligne. Ceux et celles qui sont contraints de prendre leur voiture individuelle pour prendre un train grande ligne en gare d'Angoulême ou Limoges doivent s'acquitter du prix des parking payant de ces deux gares. **Les tarifs de stationnement pour plusieurs jours peuvent dépasser le prix du billet de train grande ligne.**

### Parking gare de Limoges Bénédictins P2 - EFFIA

Allée de Seto, face hôtel Kyriad, 87100 LIMOGES

Le parking « Bénédictins » de la gare de Limoges vous accueille tous les jours, 24/24H. Son emplacement idéal vous permet de rejoindre les quais en 2 minutes de marche ! Il se trouve également à proximité de l'Hôtel Kyriad Limoges - Centre gare et du B&B Hôtel Limoges Gare. [En savoir plus](#)

Non Couvert Hauteur max: 2.50 m 24h/24, 7 jours/7 Voiture

RESERVATION
ABONNEMENT

Entrée  
6 Mai 2024

Heure  
06:30

Sortie  
10 Mai 2024

Heure  
21:30

Type et nombre de véhicule  
Voiture

Réservation valable pour une entrée et une sortie dans le parking

43,00 €

RÉSERVER

Sur place: 46,00€

### Parking gare d'Angoulême P2 Michel Vaillant - EFFIA

Rue Leclerc Chauvin, Parking GARE SNCF, 16000 ANGOULEME

Stationner à prix malin dans le parking P2 Michel Vaillant, aux pieds de la passerelle, rejoignez les quais de la gare d'Angoulême en quelques minutes. Profitez également pour rejoindre rapidement : [En savoir plus](#)

Non Couvert Hauteur max: 2.30 m 24h/24, 7 jours/7 Voiture

RESERVATION
ABONNEMENT

Entrée  
6 Mai 2024

Heure  
06:30

Sortie  
10 Mai 2024

Heure  
22:30

Type et nombre de véhicule  
Voiture

Réservation valable pour une entrée et une sortie dans le parking

70,30 €

RÉSERVER

Sur place: 70,30€

L'association AngouLim constate donc que les habitants des territoires normalement desservis par la ligne ferroviaire Angoulême Limoges et contraints d'utiliser la voiture particulière souffrent de discrimination :

- Surcoût de la route et des stationnements en gares grandes lignes
- Dangerosité
- Pollution
- Appel à la solidarité familiale ou collective